

BULLETIN SEMESTRIEL
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BASTIDES ET
VALLONS DU GERS



NUMÉRO 8 - DÉCEMBRE 2025

De Bastides en Vallons





Un accompagnement humain et
personnalisé vers l'audition,
une exigence audiologique
de haut niveau.



COCHLEA
audioprothésistes

Aire sur l'Adour - Plaisance du gers
Nogaro - Mont de Marsan

05 58 79 71 27
audio.cochlea@gmail.com

Prise de rendez-vous possible sur Doctolib

L'ESSENTIEL

Magasin bio indépendant

lundi, mardi, jeudi et vendredi

9h -12h30 / 15h -19h

mercredi et samedi

9h -19h

76 chemin de Ronde - 32 230 Marciac

Tél. 05 62 69 07 93

essentiel.marciac@gmail.com

www.lessentiel-marciac.fr

L'Essentiel

Fruits et légumes bio
Pain frais bio au levain
Produits locaux
Épicerie fine bio
Compléments alimentaires
Idées cadeaux



Édito

Chères habitantes, chers habitants,

Que l'on soit ou non adepte des fêtes de familles, la fin de l'année est le temps de se retrouver. Les journées, plus courtes, invitent à se recentrer, à prendre soin de soi et de ses proches. Parce que la chaleur qui nous maintient n'est pas celle des températures extérieures, qui ont tendance, ces dernières années, à monter en flèche, mais celles des personnes qui nous entourent, qui nous épaulent et nous aiment. A l'aube du changement, on glisse un regard au-dessus de son épaule pour voir le chemin parcouru et continuer à avancer.

Ce nouveau numéro de notre bulletin semestriel est l'occasion de partager avec vous les avancées et les projets qui façonnent notre territoire et le font évoluer.

Tout d'abord, la signature de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** marque une étape importante dans notre coopération avec la Caisse d'Allocations Familiales et les acteurs locaux de l'action sociale. Cet outil stratégique nous permettra de mieux coordonner nos actions en faveur des familles, de la jeunesse, de la petite enfance et du grand âge et celles de l'accès à la culture, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque commune.

Par ailleurs, l'**enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** est terminée. Durant ce moment clé de la vie démocratique locale, chacun fut invité à exprimer ses observations, ses attentes et ses propositions pour contribuer à l'aménagement équilibré et durable de notre territoire. Merci d'avoir participé à l'élaboration de ce document déterminant pour l'avenir de nos villages et de nos paysages pour les années à venir.

Enfin, je souhaite mettre en lumière une mesure forte et concrète : **la gratuité de l'accès aux médiathèques intercommunales**. Parce que la culture et le savoir doivent être accessibles à tous, nous avons fait le choix de lever cette barrière symbolique. Je vous invite à profiter pleinement de ces espaces vivants, ouverts à la découverte, à l'échange et au plaisir de lire, écouter, apprendre.

D'autres projets sont en cours de finalisation. Travaux dans les écoles, piscines, habitat inclusif... sont autant de preuves que notre communauté de communes poursuit son action avec une ambition claire : conjuguer proximité et vision d'avenir, au service de tous ses habitants. Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver lors des célébrations de fin d'année.

A vous, habitantes et habitants de ce territoire qui, je le sais, vous est cher, je souhaite de merveilleuses fêtes.

*Jean-louis
Guillaumon*
Président



Village de Tillac.

Sommaire

- 1 Edito du Président
- 3 L'actualité du territoire
- 4 Quoi de neuf chez nous ?
- 6 On vous en parle
- 9 Ils le font pour vous
- 10 Actions et créations
- 11 Parlons de nos communes
- 12 Du côté de chez nous
- 13 Le programme des activités



Restaurant Bar Club

23 rue St Justin 32230 MARCIAC
06 12 92 45 64



meilleurtaux

Laurent JOURDA

Conseiller Financier - Agence Gers

I.jourda@meilleurtaux.com
06 19 12 99 05

YANNICK ESCALAS

Débarrasse maison
Tout travaux

06 03 11 21 04

LE BOEUF SUR LA PLACE

FAIRE UN BOEUF A TABLE

LE BOEUF SUR LA PLACE

+33 (0) 5 62 08 45 83

29 Place de l'Hôtel de Ville
32230 Marciac

Entretien
Aménagement et création
d'espace verts
et espace publics

ZI de la Peyre • 32160 Plaisance-du-Gers
luzi.florian@laposte.net

06 74 60 59 88



LES LUNETTES
Plaisantines

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h15 / 14h30-18h30
Samedi : 9h-12h
A domicile sur rendez-vous

Opticiennes diplômées
Magasin & Domicile

Zone Commerciale Barbat [à côté d'Intermarché]
32160 Plaisance
Tél : 05 62 03 15 71 - Fax : 09 70 10 15 98
Mail : leslunettesplaisantines@orange.fr



L'actualité du territoire

La Closerie des Lilas : du penser ensemble au vivre ensemble

Lieu de vie ouvert sur son environnement et ancré dans la vie locale, l'habitat inclusif est un nouveau mode d'habitation. Conçu principalement à destination des personnes âgées et handicapées qui souhaitent rester chez elle, il a la particularité d'offrir à la fois des espaces de vie privée et des espaces partagés.

La Closerie des Lilas est le premier programme d'habitat inclusif de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers. Pour mener à bien ce projet, les trois partenaires : la Commune de Marciac, à l'initiative de ce projet et propriétaire des bâtiments, le Toit de Gascogne, maître d'œuvre et bailleur, ainsi que le CIAS Marciac-Plaisance, acteur social, se mobilisent pour définir et mettre en œuvre le projet de vie sociale et partagée. Depuis la première réunion publique du 27 juin 2024, chaque rencontre voit

l'intérêt pour ce programme réaffirmé, la volonté de le faire aboutir renforcée.

Pensé et élaboré par les futures habitantes et habitants, ce projet de vie sociale et regroupée se construit tout au long de l'avancée des travaux, notamment à travers des ateliers. Ces séances de réflexion collective visent à accompagner et à mobiliser pour faciliter l'appropriation du futur lieu de vie.

Le premier atelier, « ce qu'il nous faut pour démarrer » a eu lieu le 18/09/25. Son but était de répondre aux multiples interrogations des futures habitantes et habitants : formalités à accomplir, critères de sélection, date de remise des dossiers, de sélection des candidats, d'aménagement...

PROGRAMME DES PROCHAINS ATELIERS :

Atelier 2 :

Quand nous y serons - 19/03/26 – 14h30

Atelier sur les projections collectives, les attentes et les envies des habitantes et habitants potentiels pour aborder les réalités de la vie collective et partagée

Atelier 3 :

Moi quand je serai grande/grand, je voudrais - 18/06/26 – 14h30

Discussion autour des aspirations individuelles pour faire du lieu un chez soi et non un endroit lié à une obligation contractuelle.

Atelier 4 :

L'animateur.ice de vie sociale - 08/10/26 – 14h30

Expliciter les missions, les attributions et le rôle de cette personne au sein de l'habitat.

Atelier 5 :

A suivre et à inventer - février 2027

Un dernier atelier avant l'installation des habitants pour finaliser l'élaboration de ce projet de vie sociale et partagée.

Vous êtes séduit par le concept de l'habitat inclusif ? Venez le découvrir.

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous. Il reste encore des places, profitez-en !



Quoi de neuf chez nous ?

Focus sur la Convention Territoriale Globale

En 2026, une nouvelle version de la Convention Territoriale Globale verra le jour. Un bon moment pour revenir sur ce document cadre, ses enjeux et ses réalisations.

Qu'est-ce que la Convention Territoriale Globale ?

La Convention Territoriale Globale est un accord signé entre la communauté de communes, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et des partenaires à l'échelle départementale :

- Le département
- La CPAM
- La MSA
- France Travail
- L'UD CCAS CIAS

Ce document cadre se compose :

- d'un diagnostic, à partir duquel est dressé le portrait social du territoire, qui met en avant les besoins, fixe les priorités et les objectifs,
- de fiches action permettant de répondre aux besoins identifiés.

A quoi sert la Convention Territoriale Globale ?

La Convention Territoriale Globale vise à développer un projet social de territoire au travers d'actions choisies, élaborées et menées conjointement par les partenaires. Elle entend renforcer la cohérence et l'efficacité des services afin que chaque habitant, quel que soit son âge, puisse en bénéficier pleinement.

Dans quels domaines agit la Convention Territoriale Globale ?

Les domaines d'action de cette démarche sont déterminés en fonction des priorités de chaque territoire. Ils englobent des thématiques aussi variées que le logement, la parentalité ou l'accès aux droits.

Qui participe à l'élaboration de la CTG ?

Tout le monde ! La CTG est le fruit de la collaboration entre les habitants et les partenaires associatifs et institutionnels locaux. Cette élaboration commune permet de répondre au mieux aux problématiques des citoyens.

Et la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers ?

La première CTG 2021 / 2025 s'articulait autour de 3 axes :

- Petite enfance, enfance et jeunesse
- Accès aux droits
- Handicap et Inclusion

Chacun de ces axes a été développé sous différents angles, qui ont eux-mêmes engendré des actions. Ainsi, l'**accès aux droits** a favorisé le développement du CLS (Contrat Local de Santé), des ateliers à destination des seniors et du projet d'habitat inclusif.

La thématique **Petite Enfance / Jeunesse** a, quant à elle, notamment donné naissance à un projet passerelle PPE – Enfance ou permis l'augmentation des plages horaires et des jours d'ouverture de l'accueil collectif des 0-3 ans.

Grâce à la réflexion menée autour du troisième axe, **Inclusion et Handicap**, un référent handicapé a été recruté et Plaisance s'est muni d'un espace sport adapté.



Quoi de neuf chez nous ?

Focus sur la Convention Territoriale Globale

Où en est-on de la CTG version 2 ?

Si la prochaine Convention Territoriale de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers prendra effet en 2026, pour une période de 5 ans, la réflexion autour de son élaboration est en cours depuis quelques mois.

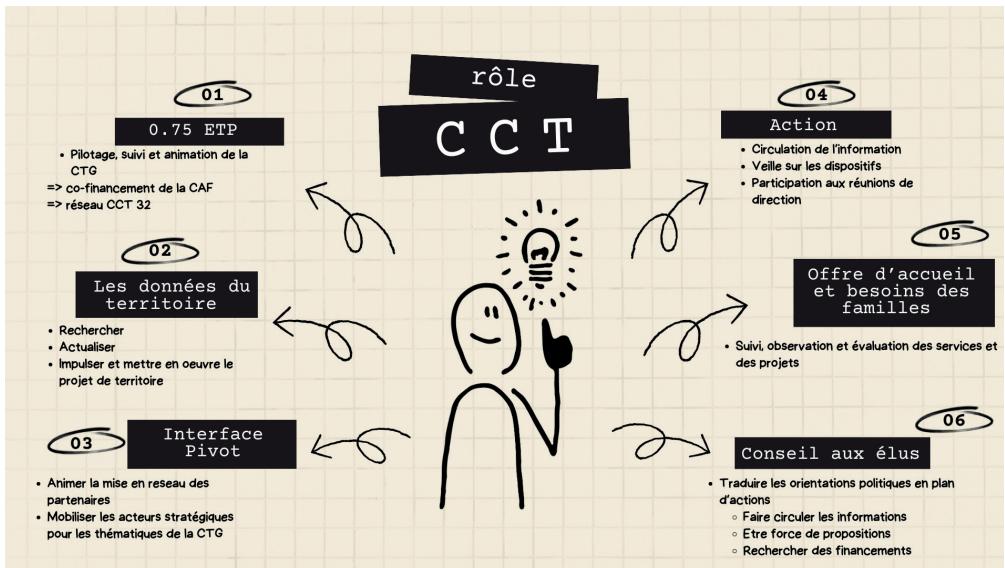
Les grandes étapes de préparation de la CTG 2

- Bilan de la CTG 1 à travers l'évaluation des fiches action, enrichie par une enquête de territoire (recueil de données quantitatives pour alimenter le diagnostic).
- Présentation de ce bilan et des premiers éléments du diagnostic de territoire aux élus lors d'un comité de pilotage (COPIL) le 17/06/25. A partir des tendances qui se détachent, détermination des axes prioritaires.
- Diffusion et traitement de questionnaires à la population. Un échantillon de réponses réduit mais qui donne une « couleur » aux données froides.

• Atelier participatif sur les thématiques du maillage partenarial, de l'accès aux droits et aux services et de l'attractivité territoriale avec les habitants du territoire autour des axes définis par les élus lors du COPIL, le 15/09.

- Définition des axes de la CTG 2 et mise en marche des ateliers de rédaction des fiches actions lors du COPIL du 13/10.
- Mise en forme et synthèse des ateliers habitants puis rédaction du projet de territoire et des fiches techniques par thématique.
- Ateliers de rédaction des fiches actions au mois de novembre puis passage en conseil communautaire pour validation et signature.
- Envoi aux partenaires pour validation en décembre.

Pour élaborer, suivre, piloter et animer la Convention Territoriale Globale, deux chargées de coopération territoriale sont à l'œuvre au sein de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers.





La gratuité des médiathèques intercommunales de Marciac et de Plaisance

« Garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture » : c'est ainsi que la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique définit la mission des bibliothèques des collectivités territoriales.

Afin de s'inscrire pleinement dans cette démarche, depuis le 1^{er} juillet 2025, la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers a étendu la gratuité des bibliothèques à l'ensemble des habitants du territoire. Jusqu'alors réservée aux mineurs, cette mesure témoigne de l'importance accordée à toutes les formes de culture dans la vie locale. Elle assure une ouverture à la lecture, à la musique, au cinéma et au numérique à tous. Véritables lieux de vie, les médiathèques intercommunales de Marciac et de Plaisance rassemblent

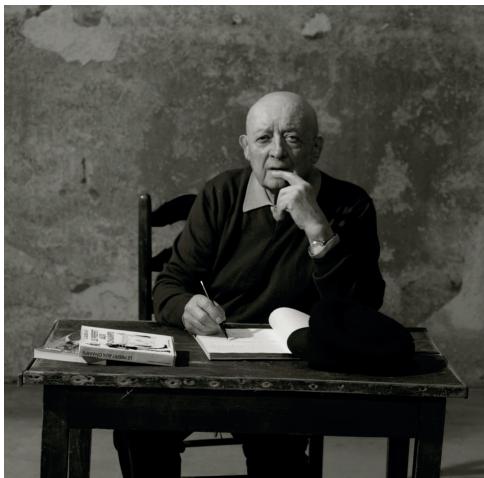
et réunissent toutes les générations autour de valeurs telles que le partage, l'apprentissage, le savoir et la citoyenneté. Partenaires éducatifs pour les écoles, espaces de découverte pour les habitants, vecteurs de cohésion sociale pour les communes : les médiathèques dynamisent le territoire.

Et parce qu'en vivant les lieux s'incarnent, les médiathèques intercommunales de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers ont désormais un nom.

Le 20 septembre 2025, la Médiathèque Intercommunale de Marciac est devenue la Médiathèque Christian Bobin, romancier et poète amoureux de la ville. Quant à la Médiathèque Intercommunale de Plaisance, elle est depuis le 22 novembre la Médiathèque Jean-Louis Quéréillahc, du nom de l'auteur plaisantin et écrivain paysan enfant du pays.



Christian Bobin



Jean-Louis Quéréillahc



On vous en parle

L'augmentation des tarifs de la cantine

Alors que les coûts liés à la restauration scolaire continuent de grimper (denrées, frais énergétiques, logistiques...), le Conseil Départemental du Gers, après avoir maintenu au plus juste ses tarifs durant plusieurs années, a pris la décision d'augmenter le prix unitaire du repas produit par les collègues.

Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2025, cette mesure est effective avec quelques nuances. Le tarif cible de 3,82 € s'applique de manière progressive et est lissé sur 3 ans pour les collectivités qui, comme la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers, ont participé financièrement aux réparations et investissements bâti mentaires ou matériels réalisés

pour la confection des repas fournis aux élèves du premier degré.

Conscients de l'impact de cette mesure pour les familles du territoire, en particulier les plus modestes, les élus de la Communauté de Commune Bastides et Vallons du Gers ont sollicité et obtenu une minoration de l'augmentation prévue et un report de mise en œuvre de la mesure au 1er janvier 2026.

Aussi, à la date du 1er janvier 2026, le tarif appliqué par le Conseil Départemental sera porté de 3,13 € à 3,75 €, soit une augmentation de 0,62 € pour les familles.

• Cantine – Tarifs élémentaire

Quotient Familial	Prix de vente jusqu'au 31/12/25	Prix de vente à partir du 01/01/26
0-531	3,50 €	4,12 €
532-899	3,60 €	4,22 €
900-1149	3,70 €	4,32 €
1150 et +	3,80 €	4,42 €

• Cantine – Tarifs maternelle

Quotient Familial	Prix de vente jusqu'au 31/12/25	Prix de vente à partir du 01/01/26
0-531	3,45 €	4,07 €
532-899	3,55 €	4,17 €
900-1149	3,65 €	4,27 €
1150 et +	3,75 €	4,37 €

Cette demande s'inscrit dans la continuité d'une volonté tenace de la communauté de communes : ne pas corrélérer le prix de vente aux familles au coût de revient des repas, estimé à plus de 8,14 €/repas (8,76 € à partir du 1^{er} janvier 2026).

Autre élément important, les élus communautaires ont décidé de faire porter uniquement l'augmentation du Conseil Départemental sur le prix appliqué aux familles.

Repas à la cantine : combien ça coûte ?



8.76 €

Coût de revient d'un repas

- 3,50 €

Prix du repas à la charge des familles

= 5.26 €

Participation de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers par repas



On vous en parle

L'enquête publique sur le PLUi

Le PLUi permet l'émergence d'un projet de territoire partagé déterminant les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Arrêté lors du **Conseil communautaire du 26 mai 2025**, le projet de PLUi a ensuite été transmis pour avis aux 30 communes des Bastides et Vallons du Gers, à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du PLUi, à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, au Centre Régional de la Propriété Forestière, à l'Autorité Environnementale, à la Direction départementale des Territoires et à l'ensemble des syndicats.

La dernière phase de cette consultation a pris la forme réglementaire d'une enquête publique.

Du 10 septembre 2025 à 9h au 13 octobre 2025 à 20h s'est déroulée l'enquête publique du PLUi. Durant ces 34 jours, les habitantes et habitants du territoire

ont pu consulter l'ensemble des documents du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et émettre des remarques et commentaires. En mairie ou au siège de la communauté de communes, lors des permanences tenues par les commissaires enquêteurs, ou sur le site internet de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers, chaque administré a donc eu l'opportunité d'exprimer son point de vue.

Après clôture de l'enquête publique, ces commentaires ont été réunis et analysés par la commission d'enquête. Le rapport ainsi établi a été présenté en Conférence des Maires le 2 décembre 2025 et sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire le 15 décembre 2025.

Il est à noter que l'ensemble du rapport, les deux avis et les annexes peuvent être consultés pendant un an sur le site de la communauté de communes.

<https://www.ccbvg.fr/rapport-enquete-publique-plui-bastides-et-vallons-du-gers/>



La Banque de France accompagne les particuliers et les chefs d'entreprise.

Crée en 1800 par Napoléon Bonaparte, la Banque de France est la gardienne de la monnaie et du système financier français. Cette institution indépendante de l'Etat assure des missions de stratégie monétaire, de stabilité financière et de service à l'économie et à la société.

Présente sur près de 200 sites en France, elle accompagne les **particuliers** dans l'inclusion financière, à savoir l'accès aux services bancaires et assurantiels pour tous, y compris les personnes les plus fragiles sur le plan financier. Dans ce cadre, la Banque de France rappelle son rôle : assurer des missions de service public, coordonner les acteurs de l'inclusion, et gérer directement plusieurs dispositifs clés destinés aux particuliers.

Côté **dirigeants d'entreprises**, la Banque de France met à disposition un accompagnement gratuit, neutre et confidentiel pour les aider à mieux comprendre la situation financière de leur entreprise et à dialoguer

efficacement avec leurs partenaires bancaires. Au cœur de ce dispositif, l'Espace dirigeant offre un accès direct à plusieurs outils pratiques : la cotation Banque de France, qui évalue la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements à moyen terme, et le diagnostic financier OPALE, qui permet de comparer la performance de l'entreprise à celle de son secteur d'activité. Cet espace en ligne, sécurisé, permet également d'échanger avec les services de la Banque de France et de suivre ses démarches administratives. Les dirigeants peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement humain grâce aux correspondants TPE-PME présents sur tout le territoire.

Retrouvez toutes les missions de la Banque de France et tous les renseignements pour les particuliers (fichiers d'incidents bancaires, surendettement, droit au compte, Infobanque-assurance, etc.) et les entreprises (cotation, correspondance TPME, Médiation du crédit, etc.) sur le site www.banque-france.fr ou au 3414 « allô Banque de France », du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Ils le font pour vous

Le point sur les diagnostics réseaux

Depuis le début de l'année 2025, les équipes du service technique de la communauté de communes apportent leur soutien au bureau d'études ECR Environnement pour :

- ▶ mettre en place une cartographie sous format SIG (Système d'Information Géographique) conforme à la réglementation.
- ▶ identifier et déterminer un schéma directeur des réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP).

Après l'établissement des plans permettant de disposer d'une précision centimétrique sur la totalité des ouvrages et équipements du réseau (premier volet), l'étude entre dans une nouvelle phase. L'objectif : quantifier et résorber les entrées d'eaux claires parasites à travers la réalisation de diagnostics des réseaux et des branchements et une analyse du milieu récepteur.

Une fois cet enjeu atteint, les prochaines étapes à réaliser sont :

- ▶ Analyser des systèmes épuratoires
- ▶ Proposer un scénario d'aménagement global

Afin d'élargir les perspectives, l'assainissement non collectif sera intégré à la réflexion en vue d'analyser les options pour raccorder les secteurs actuellement en ANC (assainissement non collectif) en cohérence avec le zonage et les documents d'urbanisme.

En associant les communes, qui ont la gestion des eaux pluviales, à la réalisation du diagnostic des réseaux, la communauté de communes a ouvert l'étude à un nouveau domaine. Elle fait donc l'objet d'un second rapport. Cette fois, la première étape a constitué en la mise à jour des plans des réseaux. Quant aux enjeux des mois à venir :

- ▶ Recenser les problèmes d'évacuation des eaux pluviales
- ▶ Préserver les ressources en eaux souterraines et de surfaces et maîtriser l'impact des eaux pluviales.
- ▶ Proposer un scénario d'aménagement global

A partir de ces deux rapports seront proposés des travaux pour la réhabilitation, la modernisation et le développement des réseaux et des STEU (stations de traitement des eaux usées) aux horizons 10-15 ans et 30-40 ans.

Pour rappel, les diagnostics réseaux et les rapports assainissement et eaux pluviales s'inscrivent dans le processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour être en cohérence avec les zonages urbains, ainsi que dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Environnement Territorial (PCAET), adopté dès 2023 par l'EPCI.



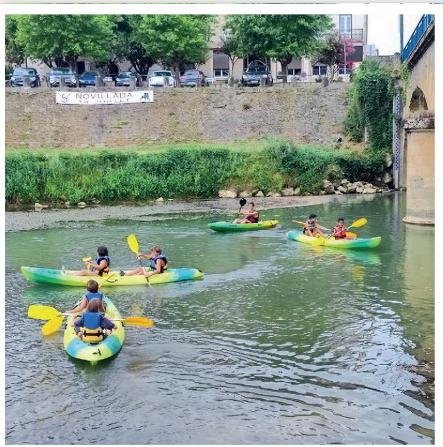
Actions et créations

Les activités d'été et d'automne dans les ALSH

ALSH MARCIAC



ALSH BEAUMARCHÉS



ESPACES JEUNES DE MARCIAC ET PLAISANCE



ALSH PLAISANCE





Parlons de nos communes

TRONCENS

Aux confins de l'Astarac, à l'extrême est de la communauté de commune, Troncens est un village médiéval du comté de Pardiac. Ce castelnau fondé au cours du 13ème siècle est connu pour les coutumes octroyées en 1318 par Centulle de Troncens. Monument notable, l'église Saint Jean date probablement du milieu du Moyen Âge. De la commune on connaît aussi Bernard de Troncens, seigneur de Troncens, de Peyrusse, de Tourdun et de Juillac, célèbre pour avoir donné le terrain pour la fondation de l'abbaye de la Case-Dieu, abbaye prémontrée située à Beaumarchés.

Les paysages vallonnés du village ont permis la création de retenues d'eau importantes. Deux lacs collinaires situés partiellement sur le territoire (Cabournieu et Cassagnaou) alimentent le Bouès en période estivale, faisant de Troncens le château d'eau de la communauté de commune

Aujourd'hui, cette commune essentiellement agricole compte neuf exploitations très diversifiées : élevage bovin, aviculture, canards, productions spécialisées et grandes cultures. Trois d'entre elles effectuent de la vente directe aux consommateurs. Trois sont orientées vers l'agriculture raisonnée ou biologique. La forêt représente néanmoins 20 % du territoire. Un sentier pédestre, le circuit des lacs, permet aux amateurs de marche de découvrir les beautés alentour. La quiétude de l'environnement a d'ailleurs séduit de nombreux habitants venant de différentes régions françaises et même de l'étranger.



TIESTE-URAGNOUX

Tieste-Uragnoux se situe à la frontière des Hautes-Pyrénées, à l'ouest de la communauté de communes, entre Plaisance et Maubourguet. La commune est née du regroupement de Tieste, localisé sur le chemin de crête où se trouvaient les foyers les plus aisés et d'Uragnoux dans la plaine au bord de l'Adour, lieu de résidence traditionnel des foyers plus modestes.

Traversé par le GR101 qui relie Nogaro à Lourdes, Tieste-Uragnoux se situe sur le sentier de l'Adour. Le chemin de crête offre une vue plongeante sur la plaine de l'Adour et saisissante sur la chaîne des Pyrénées par temps clair.

Parmi les cent-soixante-dix habitants que compte le village, on recense un mécanicien, une couturière, une assistante maternelle, une pension de chevaux, une éleveuse de chevaux, une pension canine, une association de permaculture orientée vers l'autonomie de l'habitat et un artisan entretien espace vert. Quatre agriculteurs sont installés sur le territoire et l'une des exploitations propose de la vente à la ferme. Le tissu économique et social du village comprend également un comité des fêtes dynamique. La vie de Tieste-Uragnoux est rythmée par les multiples activités qu'il organise : soirée jeux mensuelle (jeux de sociétés, cartes, pétanques, fléchettes...), repas animé saisonnier, marche le 1^{er} dimanche du mois et promenade gourmande lors des manifestations nationales comme Octobre Rose.

Particularité de la commune, elle abrite deux églises. Si l'église officielle, sur le chemin de crête, est sans clocher, la seconde, située dans la plaine, n'a jamais été reconnue. Elle appartient aujourd'hui à un propriétaire privé.

Prochainement, les alentours de l'église seront réaménagés pour créer un espace plus accueillant et chaleureux pour les visiteurs et les Tiestoises et Tiestois.





Du côté de chez nous

Le programme des festivités de fin d'année

CÉLÉBRATIONS SPÉCIALES, MARCHÉ DE NOËL, SPECTACLES, REPAS....

Les communes de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers se mettent aux couleurs de Noël pour célébrer en beauté la fin de l'année. Les villes et villages se parent de leurs plus beaux ornements, guirlandes, sapins ou décorations lumineuses, et invitent à découvrir et redécouvrir le territoire sous ses plus beaux atours. Pour une immersion complète dans le monde féérique, les marchés de Noël et célébrations de fin d'année vous attendent. Rendez-vous :

- ▶ Au marché de Noël de Jû-Belloc le 12 décembre
- ▶ Au marché de Noël de Marciac les 12 et 13 décembre
- ▶ A la fête de l'hiver à Tieste-Urganoux le 14 décembre
- ▶ Au marché de Noël de la ferme du Hameau de Barrotes, Armois-et-Cau le 16 décembre
- ▶ Au marché de Plaisance pour les chants de Noël des enfants de l'école élémentaire le 18 décembre
- ▶ A l'église Saint-Jacques le Majeur de Tillac pour une chorale le 20 décembre

Les écoles du territoire ont aussi leur célébration.

Vendredi 12/12/25

L'école de Marciac se réunit dans la salle des fêtes de Monlezun pour la désormais traditionnelle soirée de fin d'année. Au programme : spectacle offert par l'APEEM, visite du Père Noël, distribution de chocolats et repas convivial.

Samedi 13/12/25

Direction Beaumarchés pour la suite des célébrations avec un marché de Noël, les chants des enfants, suivi d'un repas et d'un spectacle offert aux enfants par la commune avec «les Lutins Magiques» puis la visite du Père Noël.

Vendredi 19/12/25

A l'occasion de Noël, l'Association Plaisance Parents d'Elèves offre une séance de cinéma à l'ensemble des élèves de l'école primaire (168 enfants) au Ciné Europe. Ce moment festif sera suivi de l'ouverture des cadeaux de Noël pour les élèves de maternelle.



Le programme des activités

DECEMBRE

- ▶ **04/12 - Marcillac**
Balade au lac
- ▶ **05/12 - Juillac**
Concert du Téléthon
Juillac
- ▶ **05/12 - Plaisance**
Atelier Floral
- ▶ **06/12 - Marcillac**
Concert gospel
- ▶ **06/12 - Plaisance**
Concert Sainte-Cécile
- ▶ **07/12 - Tieste-Uragnoux**
Le dimanche on marche
- ▶ **07/12 - Plaisance**
Marché de Noël

24/12 - Plaisance

- Réveillon de Noël solidaire à la salle polyvalente*
 - ▶ **Jusqu'au 31/12 - Marcillac**
Exposition Hans Vergara
 - ▶ **31 décembre - Beaumarchés**
Réveillon de la Saint-Sylvestre
- ## JANVIER
- ▶ **10/01 - Marcillac**
Chansons humoristiques
 - ▶ **17/01 - Marcillac**
Concert de jazz
 - ▶ **31/01 - Plaisance**
Soirée du rugby : repas + bal

MARS

- ▶ **21/03 - Marcillac**
Lecture musicale
- ▶ **28/03 - Marcillac**
Concert à l'Astrada

AVRIL

- ▶ **11/04 - Marcillac**
Concert de Jazz
 - ▶ **17/04 - Marcillac**
Concert à l'Astrada
- ## MAI
- ▶ **22-24/05 - Plaisance**
Salon des métiers d'art
 - ▶ **30 mai - Plaisance**
Spectacle du CLAE

Retrouvez l'ensemble des fêtes et manifestations sur la page Agenda du site web de l'Office de Tourisme :
www.coeursudouest-tourisme.com

et sur les réseaux sociaux à la page Facebook : « Quoi Vivre et Quoi Faire en Cœur Sud-Ouest »

Office de tourisme Cœur Sud-Ouest 05 62 96 39 09 / info@coeursudouest-tourisme.com

L'OPÉRA SUR GRAND ÉCRAN

Le Royal Ballet & Opera de Londres vous donne rendez-vous au cinéma L'Europe, à Plaisance, pour une saison de spectacles enchanteurs.

Découvrez les mondes fabuleux de l'opéra et du ballet et, durant les entractes, savourez une collation au champagne.

LES PROCHAINES DATES

Mercredi 10/12 - 20h15
Casse-Noisette (210 minutes)
The Royal Ballet

Lundi 9/02/26 - 20h15
Woolf Works (210 minutes)
The Royal Ballet

Mardi 31/03/26 - 18h15
Siegfried (330 minutes)
The Royal Opera
Chanté en allemand avec sous-titres

Mercredi 14/01/26 - 19h45
La Traviata (240 minutes)
The Royal Opera
Chanté en italien avec sous-titres

Mardi 03/03/26 - 20h15
Giselle (210 minutes)
The Royal Ballet

Mardi 21/04/26 - 19h45
La flûte enchantée (210 minutes)
The Royal Opera
Chanté en allemand avec sous-titres

Tous les spectacles sont diffusés en direct, les séances commencent donc à l'heure.

Cinéma L'Europe - 14 rue Saint-Nicolas - 32160 Plaisance du Gers

Renseignements **05 62 69 39 95** / www.cineeurope.fr



VALERIE TRINEL

Conseiller en immobilier
maisons traditionnelles, de charme et de caractère
Plaisance, Marciac et alentours

06 34 42 16 07

valerie.trinel@capifrance.fr



501 298 772 00010 AUCH • Valérie TRINEL EI - Agent commercial • www.capifrance.fr



Etude gratuite et sur-mesure
Suivi financier personnalisé



SHOWROOM
D'EXPOSITION



FENETRES
PORTES
VOLETS
PORTES DE GARAGE
MOUSTIQUAIRES
PORTAILS
STORES
PERGOLAS
CARPORTS

102, RUE ADOUR - 32160 PLAISANCE DU GERS - 05 62 03 14 19